

Image not found or type unknown



Récupérer voiture offerte il y a un an

Par **pierre14**, le **13/01/2010 à 11:00**

Bonjour,rrnrnJ'ai offert, il y a 18 mois, un véhicule d'occasion à une amie. J'ai réglé par virement bancaire, les certificats de vente et la carte grise sont à son nom. Nous ne sommes plus ensemble depuis un an.rrnrnQue puis-je faire pour récupérer le véhicule ou me faire rembourser ?rrnrnQue faire si le véhicule a été revendu ?rrnrnSi je déclare aux impôts cette "libéralité" n'est ce pas trop tard ?rrnrnMerci de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **13/01/2010 à 13:51**

Bonjour,rrnrnRéponses à vos 3 questions :rn1 - récupérer la voiture ? pourquoi, elle ne vous appartient pas même si c'est vous qui l'avez payée. Vous en avez fait don, carte grise et certificat de vente ne sont pas à votre nom mais au sien. Désolé : mission impossible.rrnrn2 - si le véhicule a été revendu ce n'est pas votre problème. Au jour de la vente vous n'en étiez pas le propriétaire donc la revente ne vous concerne pas.rrnrn3 - déclarer cette libéralité aux services fiscaux ? aucun intérêt car aucune retombée ni sur vous ni sur le bénéficiaire.